ZERO LOGEMENT VACANT

Club ZLV régional

Cycle 6

MINISTÈRES AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

ZÉRO LOGEMENT VACANT

beta.gouv.fr

ÉCOLOGIQUE · COHÉSION · TRANSITION · TERRITOIRES · SOLIDAIRE
FABRIQUE NUMÉRIQUE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

Agence nationale de l'habitat
Anah

Ordre du jour

1. La collaboration sur ZLV
2. Questions/Réponses
3. Des retours d’expérience à partager ?
4. A suivre !

1

La collaboration sur ZLV

Pourquoi collaborer sur ZLV ?

En interne : une gestion centralisée des informations

Assurer la passation des informations dans le temps

Lors des changements de postes

Transmettre les données entre services

Fiscalité, LHI, permis de louer, urbanisme…

Avec les autres : collaboration opérationnelle

Fiabiliser les données ensemble

Partager les connaissances avec élus et techniciens

Bénéficier des éditions des partenaires

Entre échelons territoriaux et opérateurs extérieurs

Pourquoi collaborer sur ZLV ?

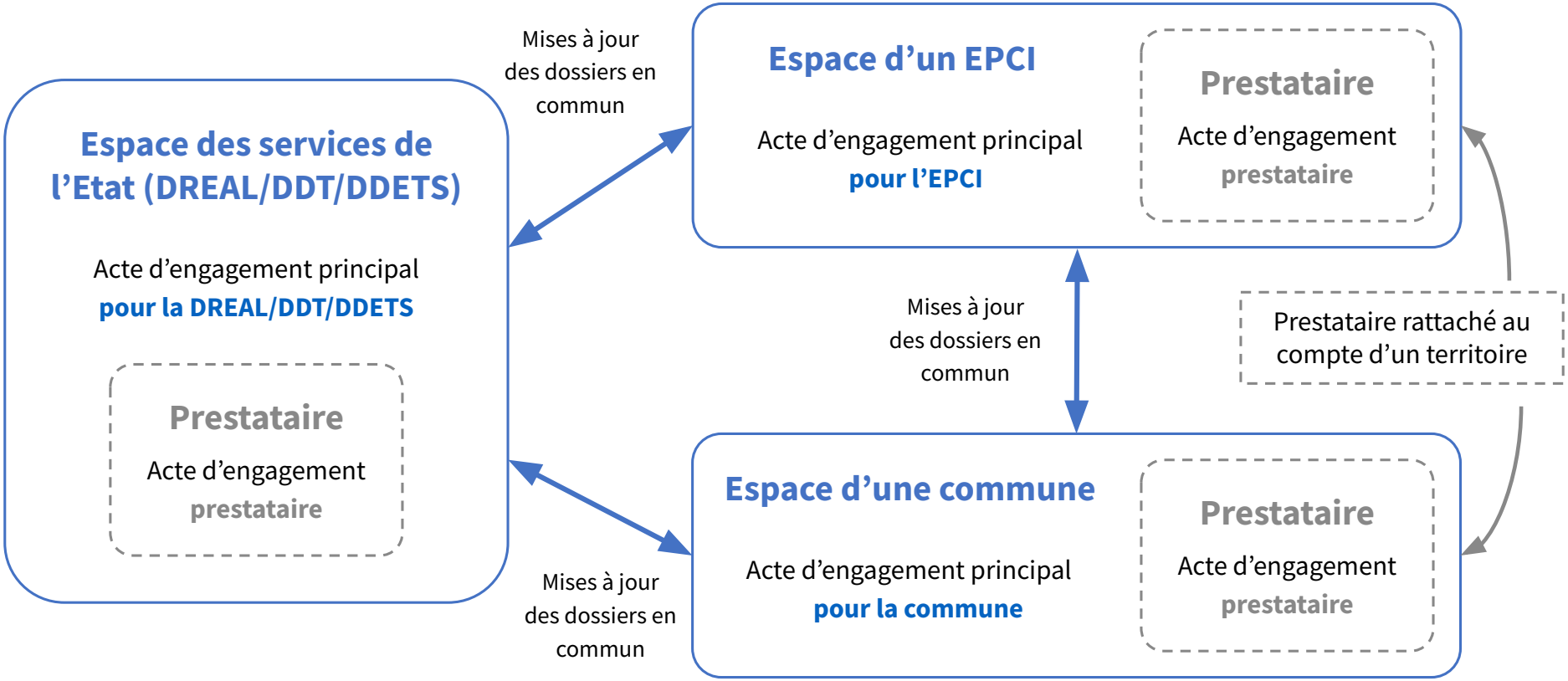

Pourquoi collaborer sur ZLV ?

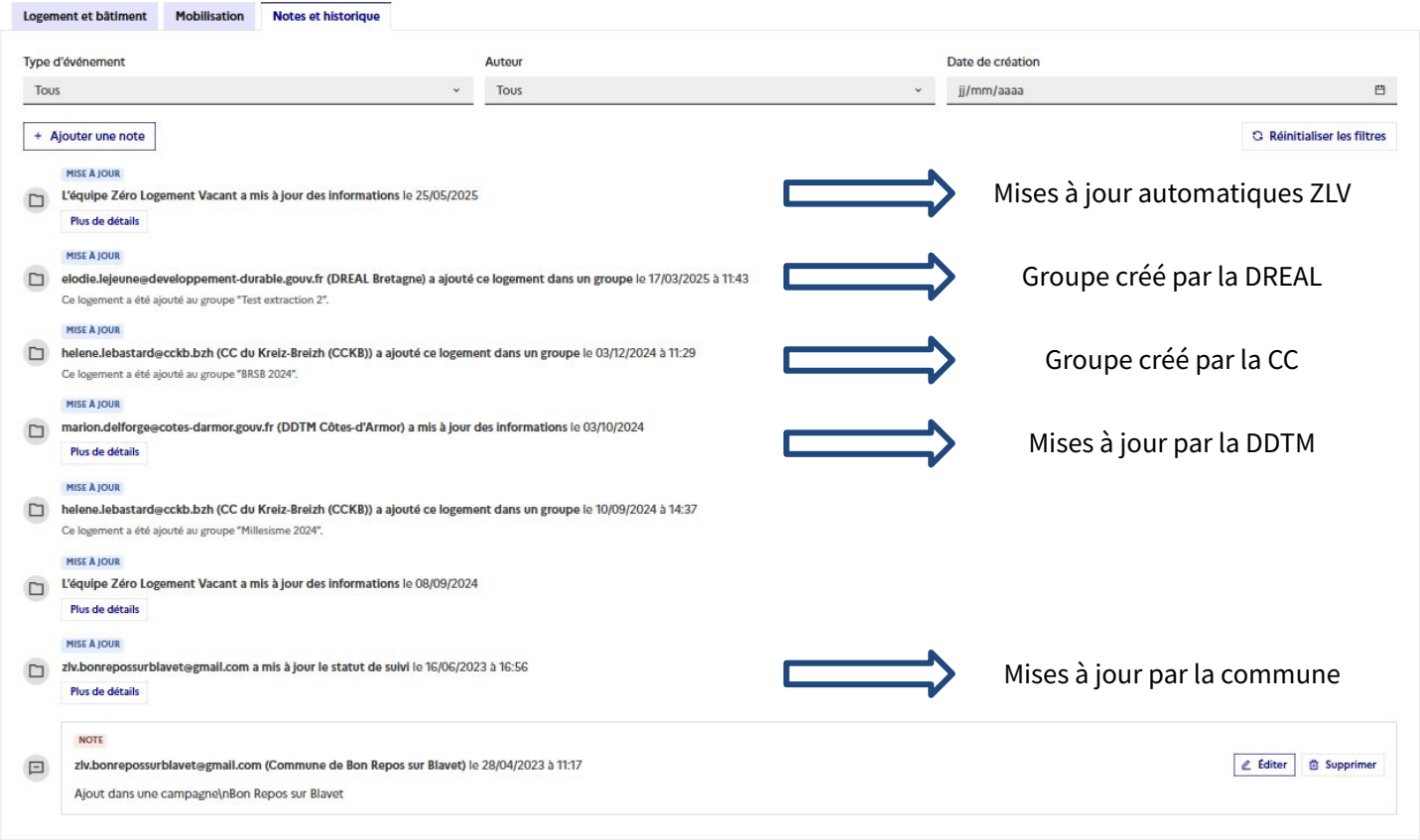

Connaître les utilisateurs et utilisatrices locaux

Connectez-vous sur votre espace ZLV

puis

Rendez-vous dans la rubrique en haut à droite de votre écran

Connaître les utilisateurs et utilisatrices locaux

1. Rendez-vous dans “Utilisateurs rattachés à votre structure”

D’autres personnes de ma structure ont-elles créé un compte ZLV ?

Y a-t-il des partenaires externes (opérateurs, bureaux d’études, ADIL, etc.) ?

Y a-t-il des comptes à supprimer ? Si oui, contactez-nous !

Connaître les utilisateurs et utilisatrices locaux

2. Rendez-vous dans “Autres structures sur votre territoire”

Quelles autres structures sont inscrites sur ZLV sur mon territoire ?

A-t-on déjà échangé avec les personnes des autres structures ?

Respecter la réglementation sur les données

1. L'accès aux données LOVAC en tant qu'ayant droit principal

Accès réservé aux ayants droit définis dans l'article L135 B du Livre des Procédures Fiscales :

- **Services de l'État**
- **Collectivités Territoriales et EPCI à fiscalité propre**
- **Agence nationale de l'habitat (Anah)**

"Les informations [...] sont couvertes par le **secret professionnel**. [...] Leur utilisation respecte les **obligations de discrétion et de sécurité** selon des modalités définies par un décret en Conseil d'Etat".

Accès validé par le Cerema via le portail Données Foncières

Signature d'un acte d'engagement principal : **données utilisées dans le cadre de la mise en oeuvre d'une politique publique** (lutte contre la vacance, développement d'une offre de logement abordable, réserves foncières, etc.)

Respecter la réglementation sur les données

2. L'accès aux données LOVAC en tant que prestataire

Accès validé par l'ayant droit principal via le portail Données Foncières

Signature d'un acte d'engagement prestataire entre l'ayant droit principal et le prestataire : **données utilisées dans le cadre d'une prestation visant la mise en oeuvre d'une politique publique pour le compte de l'ayant droit** (pas d'utilisation possible à des fins commerciales)

Le prestataire doit ***a minima*** **respecter les mêmes engagements que l'ayant-droit** (acte d'engagement principal).

Quels type de prestataire ?

- ADIL
- PETR, Syndicats mixtes, etc.
- opérateurs (suivi-animation d'OPAH…)
- structures d'intermédiation locative
- autres structures privées partenaires

Quels éléments dans l'acte d'engagement ?

- autoriser ou non le contact des propriétaires
- préciser l'objet et/ou le contenu du courrier de contact
- préciser la fréquence de contact

Sur ZLV il n'y a pas différents niveaux d'accès : **seul l'acte d'engagement prestataire régit l'utilisation** des données.

Gérer les droits d’accès

1. Sur le portail Données Foncières du Cerema

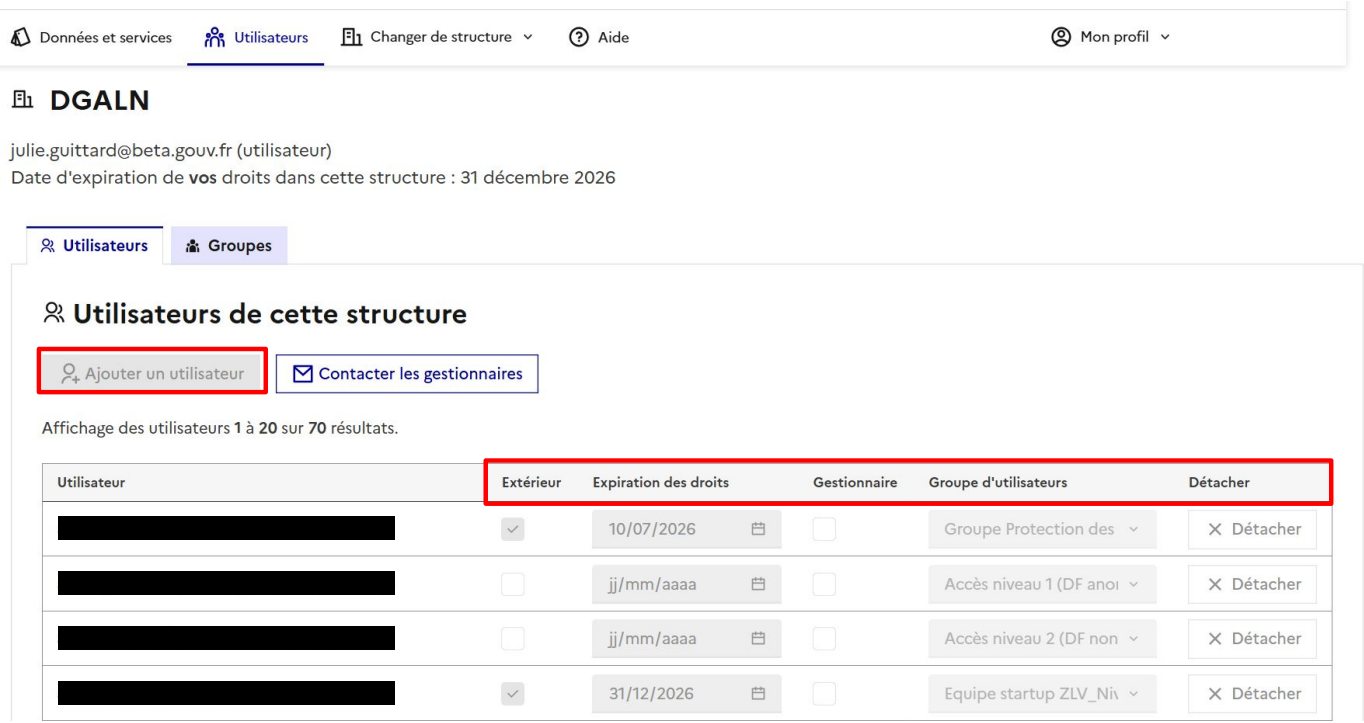

Gérer les droits d’accès

2. Sur ZLV

Création de compte

Les utilisateurs rattachés à une structure ayant-droit d’accéder aux données LOVAC sur le portail DF du Cerema peuvent créer un compte ZLV

Suppression d’un compte ZLV

Contactez-nous pour supprimer un compte utilisateur !

3

Questions/réponses

4

Des retours d’expérience à partager ?

5

A suivre !

Donnez votre avis sur Zéro Logement Vacant !

Nous réalisons une enquête afin de **mesurer la satisfaction** de Zéro Logement Vacant :

https://tally.so/r/n0YWv9

Merci d'avance pour vos réponses !

La page LinkedIn de ZLV à suivre !

➔ Notre [page Linkedin](#) pour communiquer sur les actualités et publier des articles de fond.

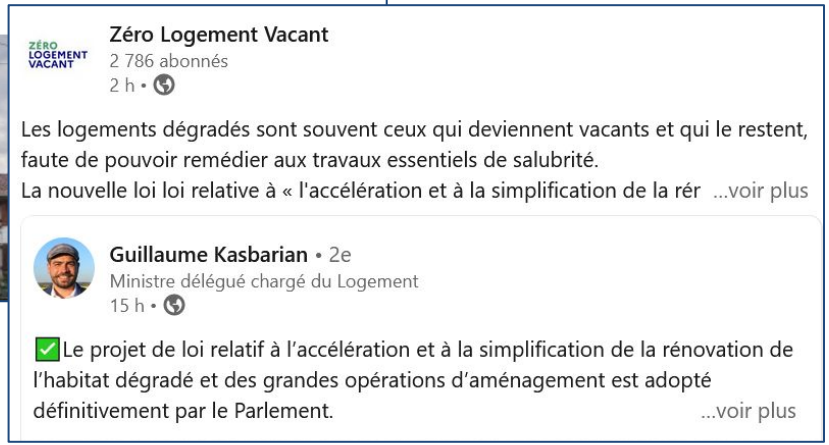

Merci !